

## Problématiques générales du thème

L'étude des échelles de gouvernement dans le monde vise à analyser les évolutions du pouvoir politique depuis 1945. La question centrale qui se pose est celle de la place de l'État-nation. Cette forme d'organisation politique, qui est apparue à la fin de l'époque moderne en Europe, repose sur le découpage du monde en une mosaïque d'entités territoriales sur lesquelles chaque État exerce sa souveraineté. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le nationalisme ayant été rendu responsable du conflit, l'État-nation n'est plus considéré comme étant capable d'assurer une paix durable et un ordre économique stable. Ainsi, sont apparus le projet d'une Europe politique et celui d'une gouvernance économique mondiale. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure ces deux nouvelles échelles de gouvernement du monde ont remis en cause la souveraineté de l'État-nation.

### Question – L'échelle mondiale

Question	Mise en œuvre
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944

(BOEN spécial n° 8 du 13 octobre 2011)

« L'échelle mondiale » est l'une des trois questions du thème 4 « les échelles de gouvernement dans le monde » auquel le programme attribue 16 à 17 heures de cours au total. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de 4 heures environ.

L'étude prévue pour la mise en œuvre de cette question peut faire l'objet d'une composition ou d'une étude critique d'un ou deux document(s) pour l'épreuve du baccalauréat.

## Problématiques

L'idée d'une coopération entre États pour organiser la société internationale n'est pas nouvelle mais elle ne débouche sur aucune réalisation concrète avant la création en 1919 de la Société des Nations (SDN). L'échec de l'institution genevoise ne met pas fin à cette ambition. Au contraire, **l'après Seconde Guerre mondiale marque une étape majeure dans la prise de conscience de la nécessité d'une échelle mondiale de gouvernement.** Tirant les leçons des erreurs de leur politique des années 1930 qui les avaient amenés à refuser d'assurer le leadership de l'économie mondiale et à se replier sur leur continent, les États-Unis entreprennent de 1944 à 1948 la mise en place d'un ensemble d'institutions qui garantiraient la paix (ONU), la prospérité économique et la stabilité financière (FMI) et le progrès social (Banque mondiale, institutions spécialisées de l'ONU). La logique du système reste celle du multilatéralisme classique fondé sur un fonctionnement interétatique.

**L'entrée dans une nouvelle phase de la mondialisation dans les années 1970 relance la nécessité d'une coopération mondiale.** Les déséquilibres financiers et économiques, les menaces qui pèsent sur l'environnement, les inégalités sociales à l'échelle planétaire montrent la nécessité d'une régulation de la mondialisation. Mais on estime désormais que celle-ci ne peut se faire à l'intérieur du cadre des institutions de 1944-1947 ou par de simples politiques interétatiques. Une nouvelle conception de gouvernement du monde, la gouvernance, apparaît. Le terme vient des milieux économiques et est repris en 1989 par la Banque mondiale puis la par les dirigeants politiques. **La gouvernance propose un nouveau mode de gestion des relations**

**internationales à mi-chemin entre un gouvernement mondial, qui reste irréalisable, et la simple coopération entre nations.** Elle repose sur la prise de conscience du caractère mondial de problèmes qui ne peuvent être réglés que par l'élaboration de normes communes. Elle remet en cause le monopole de l'État sur les affaires mondiales en prétendant associer, dans une relation horizontale, sans domination, acteurs étatiques et acteurs non étatiques. Sa définition pose cependant un certain nombre de difficultés car son sens varie en fonction des acteurs qui l'emploient et elle est aujourd'hui employée à différentes échelles, aussi bien pour désigner la gestion d'un État que celle d'une entreprise.

**Les interrogations suivantes peuvent servir de fils directeurs :**

- Quelles évolutions a connu l'idée de gouvernance économique mondiale depuis 1945 ?
- Quelles sont les logiques de fonctionnement de la gouvernance économique mondiale ?
- Quelle est l'efficacité de son action ?

## **Supports d'étude**

---

**L'échelle mondiale de gouvernement du monde est analysée par l'étude de la gouvernance économique depuis les accords de Bretton Woods en 1944.** Il peut être intéressant de la mettre en perspective avec des idées vues en classe de Première dans l'étude de l'économie-monde américaine ou dans celle des espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits. Deux périodes sont à distinguer dans les progrès de la gouvernance économique mondiale.

**De 1944 aux années 1970, la recherche d'une gouvernance mondiale se fait à l'intérieur du système de Bretton Woods.** Celui-ci constitue la première tentative d'établir des règles et des institutions économiques internationales. Les dirigeants occidentaux ont retenu la leçon de la conférence de la paix de 1919 qui n'avaient pris aucune mesure pour relancer les économies européennes. En 1944, le but est d'abord de reconstruire l'économie mondiale, de développer les échanges après une période pendant laquelle les économies nationales s'étaient refermées sur elles-mêmes, d'assurer la stabilité monétaire et de mettre en place un système cohérent de financement.

Les accords de Bretton Woods organisent l'économie mondiale autour de deux piliers. **Le nouvel ordre économique est garanti par la création d'institutions économiques internationales** chargées d'encadrer la logique de marché dans le but, pour reprendre la formule de Keynes, de promouvoir un capitalisme organisé. Trois grandes institutions sont prévues : le FMI, la BIRD ou Banque mondiale et l'Organisation internationale du commerce (OIC). La cohérence du système repose sur l'affectation à chacune d'entre elles des trois grandes fonctions de l'État : la réglementation des marchés doit être assurée par l'OIC, la régulation de l'activité par le FMI, la redistribution vers les plus pauvres par la Banque mondiale. Les domaines du commerce, du développement et de la finance sont clairement séparés. Le FMI est mais, l'OIC n'est jamais à cause du refus du Sénat américain de ratifier la Charte de La Havane de 1948. C'est l'accord tarifaire du GATT, signé en 1947 et qui fonctionne comme un forum de discussion qui la remplace. **Les États-Unis sont le second pilier du système.** La stabilité de l'économie mondiale repose sur le leadership américain. Bretton Woods institutionnalise la domination du dollar. Les États-Unis occupent une position dominante au sein du FMI. L'hégémonie américaine se lit dans le choix d'installer les sièges du FMI et de la Banque mondiale à Washington.

**L'efficacité de Bretton Woods est à relativiser.** Le système monétaire n'entre en vigueur qu'en 1958 quand les États européens rétablissent la convertibilité de leurs monnaies. Il ne dure vraiment que treize ans. La croissance des Trente glorieuses tient plus au plan Marshall, au financement des dépenses militaires et au déficit de la balance des paiements des États-Unis. De plus, cette gouvernance économique américaine reste géographiquement limitée par la Guerre froide. Elle est en outre contestée par les pays du Tiers-monde. Le G77 formé à l'ONU en 1963 réclame l'instauration d'un « nouvel ordre économique mondial » qui soit plus favorable aux intérêts des pays en développement.

**Dans les années 1970, le système de Bretton Woods est remis en question** par les difficultés de l'économie américaine, les chocs pétroliers, l'élan nouveau de la mondialisation. En 1971, le gouvernement américain annonce la fin de la convertibilité du dollar en or et, en 1976, les accords de Kingston officialisent l'abandon des parités fixes et la fin du contrôle des changes, reflux des contrôles bureaucratiques. Le FMI change de rôle et devient gendarme de politique publique en développant des programmes d'ajustement structurel pour les pays endettés du tiers monde. Le régime commercial international est transformé par la création de l'OMC en 1995 qui élargit les négociations commerciales à l'agriculture et aux services. Les débats se font désormais autour des problèmes de concurrence et de libre accès au marché. Enfin, l'aide au développement baisse.

A l'initiative des États-Unis et du Royaume-Uni, **la régulation publique recule** avec la libéralisation des mouvements de capitaux, la privatisation des entreprises publiques, la déréglementation et la désintermédiation du secteur financier. Confiance est désormais faite aux capacités d'autorégulation des marchés et au contrôle d'autorités indépendantes de l'État : banques centrales, agences de notation, chambres de compensation internationale... La frontière entre public et privé se brouille au profit de ce dernier. Cette évolution entraîne une accélération de la mondialisation mais aussi le retour des crises financières qui se multiplient à partir de 1987. Deux voies sont envisagées pour lutter contre cette instabilité. Elles sont toutes deux désignées par le terme de **gouvernance**.

La première voie correspond à la définition donnée en introduction. Il s'agit d'établir de nouvelles règles dans les relations internationales en tenant compte des conséquences de la mondialisation. Cette gouvernance se manifeste par **l'influence grandissante des acteurs non étatiques comme les firmes multinationales, les ONG, les scientifiques**. Elle est aussi défendue par **les organisations internationales**, en particulier l'ONU qui à travers les grandes conférences qu'elle organise sur les principales questions globales a beaucoup contribué à la promouvoir.

**Les États se sont aussi saisis de l'aspiration à la gouvernance**. Dès les années 1970, ils ont voulu relancer la coordination des politiques économiques par l'essor des organisations régionales et par l'institutionnalisation de rencontres multilatérales au sommet. C'est ainsi qu'en 1974 naît le G6 qui s'ouvre au Canada en 1975 puis à la Russie en 1998. A la faveur de la crise de 2008, il s'élargit pour former le G20 afin de tenir compte des nouveaux équilibres de l'économie mondiale, en particulier de l'ascension des pays émergents. A l'origine limitées aux questions économiques, les discussions se sont ouvertes à tous les thèmes : migrations, flux illégaux, environnement, terrorisme... Le choix qui a donc été fait est celui de négociations internationales classiques. Derrière l'appel au renforcement de la gouvernance mondiale, on retrouve les concepts traditionnels de multilatéralisme, de concert, de diplomatie de club réservé aux plus riches.

## Pièges à éviter dans la mise en œuvre

---

- Ne pas discuter la notion de gouvernance
- Faire une histoire de l'économie mondiale depuis 1944
- Oublier que le système de Bretton Woods ne concerne qu'une partie du monde
- Minorer le rôle des grandes puissances

## Pour aller plus loin

---

- Badie Bertrand, *La diplomatie de connivence*, La Découverte, 2011
- Bastidon Gilles Cécile, Brasseul Jacques, Gilles Philippe, *Histoire de la globalisation financière*, A. Colin, 2010
- Graz Jean-Christophe, *La gouvernance de la mondialisation*, La Découverte, Coll. Repères, 2008
- « Mondialisation, une gouvernance introuvable », *Questions internationales*, n°46, mai-juin 2010
- Moreau Defarge Philippe, *La gouvernance mondiale*, PUF, Coll. QSJ, 2008
- Norel Philippe, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, 2004